Le logement locatif intermédiaire

Pour répondre à la demande croissante de logements, les pouvoirs publics encouragent la construction de logements intermédiaires. Les bailleurs sociaux peuvent en proposer. Cependant le logement locatif intermédiaire s'inscrit dans un cadre juridique et fiscal particulier qu'il faut s'approprier pour en connaitre les spécificités et les règles distinctes

Programme édité le 09/11/2026

Contact & Inscriptions
Tél. : 01 42 29 57 50
inscription@habitat-social.com

Coordination pédagogique
François Martinelli
fmartinelli@habitat-social.com

Durée	Mode d'organisation :
7 heures	Mixte

SATISFACTION MOYENNE
93 %
Moyenne des notes attribuées au module par les participants, exprimée sur 100, sur les 12 derniers mois glissants. Source : Dendreo.

PUBLIC
Chargé de locations, chargée de clientèle

PRÉREQUIS
aucun

MOYENS PÉDAGOGIQUES
- Temps d'échanges avec les intervenants
- Questions / Réponses
- Un espace extranet pour préparer sa journée de formation
- Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

Support de formation accessible sur votre extranet participant.

SATISFACTION ET EVALUATION
- Évaluation des acquis en lien avec les objectifs pédagogiques.
- Évaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant.
- Suivi des présences tout au long de la formation.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les règles du logement intermédiaire et ses spécificités
- Accompagner le locataire dès l'entrée des lieux
- Savoir gérer le bail et ses conditions financières

E-start : *Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur reçoit vos objectifs de progrès.*
E-Coach : *Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace extranet participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources (supports...) et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.*

Programme de la formation

Introduction :
- Le logement locatif intermédiaire : entre le Privé et le Social
- Création du Logement locatif intermédiaire par la loi du 6 août 2015, loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques.
- Les raisons d'être : outil de mixité sociale pour les collectivités.
- Un enjeu pour les organismes HLM

1. Les caractéristiques du logement intermédiaire
- Intervention sur tout le territoire à l'exclusion des territoires carencés
- Majoration des droits à construire
- Zone de majoration de constructibilité pour le logement intermédiaire
- Délégation des aides en faveur du logement intermédiaire pour les délégataires des aides à la pierre
- Cadre d'intervention des organismes de logement social : soumission à l'impôt sur les sociétés.

2. Le régime juridique du logement locatif intermédiaire
- La loi applicable
- Conditions d'accès au logement intermédiaire
- Plafonds de ressources et loyer
- Composition de la commission d'attribution des logements intermédiaires

3. L'entrée dans les lieux
- Sélection des locataires
- Signature du bail
- Durée du bail
- Garantie des locataires

4. La gestion du bail

- Obligations des parties
- Evolution de la situation locative
- Le traitement du congé du locataire
- Le transfert de bail
- Le renouvellement du bail

5. Les Conditions financières du bail

- La fixation du loyer initial
- La révision du loyer
- La fixation du loyer lors du renouvellement
- Les charges et réparations locatives
- Le recouvrement du loyer

Reconnaissance de la formation

Formation professionnelle continue non certifiante. Une attestation individuelle de formation ou un certificat de réalisation est remis à l'issue de la formation.

Modalités et délais d'accès

Inscription en ligne sur www.habitat-social.com ou par bulletin adressé à inscription@habitat-social.com. Accès à la session choisie sous réserve des places disponibles. Accusé de réception sous 48 heures ouvrées. En INTRA, les dates sont convenues avec le client.

Financement

Financement par l'employeur ou le client. Une prise en charge peut être sollicitée auprès d'un OPCO ou d'un autre financeur, selon ses critères et après son accord. Cette formation n'est pas proposée au titre du CPF. Conditions de règlement et de prise en charge : CGV disponibles sur www.habitat-social.com.

Positionnement

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Calendrier des sessions

Dates et disponibilités : www.habitat-social.com ou 01 42 29 57 50.

27/01/2027 au 27/01/2027
21/05/2027 au 21/05/2027
15/10/2027 au 15/10/2027

MODALITÉS TARIFAIRES

Tarif HT : 750 € (TVA 20%)
Tarif spécial inscription 1 mois avant : -10%
sont inclus : les supports pédagogiques *(en présentiel : les petits-déjeuners les repas et pauses-café)*

ACCESSIBILITÉS

Pour toute demande liée à une situation de handicap, ou toute question liée à l'accessibilité de nos formations, n'hésitez pas à contacter notre référent handicap Colette BOUKRIS au 01.42.29.57.50 ou cboukris@habitat-social.com